

## PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

<b>ECOLE : J-Y Cousteau</b> Adresse : 74 rue Firmin Petit 86 580 Vouneuil-sous-Biard COMMUNE : Vouneuil- sous-Biard	<b>DATE :</b> <b>7/11/2019</b>
--	-----------------------------------

### Participants :

(préciser A = absent, Exc = excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme MOIGNER Mme MAURY Mme MONPERROUX Mme CLERMONT- BARRIERE Mme LASSELLE M. DESLANDES Mme BUYCK Mme MAGNERON Mme LEON Mme LEGRAS	<u>Président.e</u> - Corneille Adeline  <u>Enseignant.e.s</u> Mme CHOLLET Mme GUILLAUD Mme FALGARONE Mme CLERO M. GOURDON Mme JAULIN M. BUREAU Mme MATARD Mme CORNEILLE Mme ANDRE  <u>IEN (Inspectrice de l'Education            Nationale)</u> Mme DUPIN (exc)	Maire ou son représentant  M. TANGUY (maire) (exc) Mme FAUCHER (Chargée des Affaires scolaires à la mairie)	DDEN M. BIANCIOTTO  M. CLUZOT (conseiller municipal)  Invité (en fonction de l'ordre du jour)

### ORDRE DU JOUR :

1. Fonctionnement du conseil d'école
  - Résultats des élections
  - Rôle et compétence du Conseil.
2. Règlement intérieur et charte de la laïcité
  - Rappel et modification du règlement.
3. Actions pédagogiques
  - Présentation de la structure
  - Projets pour 2019-2020
4. Utilisation des moyens de l'école
  - Coopérative scolaire
  - Budget mairie
  - APE
5. Hygiène et sécurité
  - PPMS
  - Travaux
6. Mise en place du PEDT
7. Place des parents à l'école
  - Calendrier.

## **RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :**

### **1. Fonctionnement du conseil d'école**

#### **o Résultats des élections**

Cette année, nous avons eu un taux de participation de 54,78 %. La liste a été élue avec 168 voix.

#### **o Rôle et compétence du Conseil.**

Le conseil d'école est une instance qui se réunit trois fois dans l'année. La municipalité, l'école et les parents d'élèves y sont représentés. Un DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) est également présent, assurant le rôle de médiateur.

En amont du conseil, les représentants de parents font passer un questionnaire. Les questions sont ensuite classées et remontées à l'école dix jours avant le conseil d'école afin de les intégrer dans l'ordre du jour.

Cette instance se réunit pour parler du fonctionnement de la structure, des différents projets et financements.

### **2. Règlement intérieur et charte de la laïcité**

#### **o Rappel et modification du règlement.**

Chaque année, le règlement intérieur doit être revoté. Lors de ce conseil, il a été approuvé à l'unanimité.

Il est bien précisé que les goûters acceptés sont : le pain, les fruits secs et les fruits frais coupés.

### **3. Actions pédagogiques**

#### **o Présentation de la structure**

Nous accueillons cette année 220 élèves (deux élèves arriveront à la rentrée de janvier).

CP a : 22      CP b : 23      CE1 a : 23      CE1 b : 23      CE2 : 26      CE2-CM1 : 25 (15/10)  
CM1-CM2 a : 26 (18/8)      CM1-CM2 b : 25 (17/8)      CM2 : 25

Mme Corneille est déchargée de classe et peut recevoir les parents sur rendez-vous les mardis et mercredis. C'est Mme Adloff qui assure les compléments de décharge. Elle réalise également le complément de service de Mme Jaulin les lundis. Actuellement, Mme Cardineau remplace Mme Adloff.

Mme Clero et M. Gourdon ont la charge de la classe de CE1.

M. Faussat, zilien est toujours rattaché à notre école.

Mmes Laborie, Cousseau et Nadal sont Auxiliaires de Vie Scolaire et s'occupent de plusieurs enfants au sein de l'école.

Trois enfants sont encore en attente d'attribution d'AVS.

Jusqu'au mois de février, Mme Boudet, étudiante à l'INSPE effectue un stage dans la classe de Mme André.

#### **o Projets pour 2019-2020**

Toutes les classes participent au projet Ecole et Cinéma.

L'ensemble des élèves du groupe scolaire a participé aux Virades de l'Espoir le 27 septembre.

Les ateliers décroisonnés vont recommencer le 29 novembre prochain.

Un rallye lecture école sur le thème du voyage va démarrer en novembre.

Les enfants de l'école assisteront à un spectacle de la compagnie Donin et les Déli-Mélos le 10 décembre, à la salle R2B. Le marché de Noël de l'équipe périscolaire est reconduit cette année, il aura lieu le 6 décembre. Le 19 novembre, le photographe viendra faire les photos individuelles.

#### Projets cycle 2 :

La classe de Mme Clero et de M. Gourdon va participer à un projet musical avec le Pôle Aliénor. Des étudiants vont travailler avec les élèves pour construire un spectacle musical pour de jeunes enfants. Les élèves de cette classe pourront assister au spectacle le 18 juin.

Les autres classes du cycle 2 se réunissent en chorale sur le thème des voyages autour du monde. Le spectacle aura lieu le 18 juin à 18h30 à la salle R2B.

Les classes de Mme Chollet, de Mme Guillaud, de Mme Falgarone et de Mme Jaulin vont se rendre à la « Ferme s'invite » le 8 novembre.

Les élèves de CP se rendront au TAP le 9 décembre pour assister à une répétition d'orchestre.

La classe de CE2 participe toujours au projet « Mon village espace de biodiversité ». Elle a bénéficié de deux interventions du CPIE (chasse aux insectes, classement d'insectes). Elle s'investit également dans le jardin aménagé dans la cour maternelle. Mme Jaulin remercie la municipalité pour les plants. A partir du mois de janvier, la classe de CE2 se rendra à la patinoire.

Les classes de CP et CE1 suivront un cycle tennis au CREPS de Boivre, ainsi qu'un cycle piscine.

#### Projets cycle 3 :

Les classes de M. Bureau, de Mme Corneille, de Mme Matard et de Mme André ont commencé la chorale.

Tous les élèves de CM1 ont suivi un cycle de natation. Suite au nombre de séances réglementaire, les maîtres-nageurs ont testé les enfants. Ils n'ont gardé pour les quatre dernières séances que les enfants qui n'avaient pas encore atteint le niveau attendu. Cela leur a permis de faire de plus petits groupes pour faire progresser plus rapidement ces enfants.

Les classes de Mme Matard et de Mme Corneille procèdent à un échange de service : Mme Matard enseigne les sciences aux deux classes et Mme Corneille l'Histoire.

L'effectif d'élèves étant plus important, seuls les CM2 de l'école suivent le cours d'italien de Mme de Prado. Ils commencent une correspondance avec une classe en Italie.

La classe de Mme André est allée à l'IME le 17 octobre. Cette classe a également pu suivre le parcours de Paul Metayer (ancien élève de l'école) dans son périple « Paulo à vélo ». Paul est ensuite venu faire la dictée Ela à tous les CM2 de l'école.

La classe de Mme André va suivre le Raid des alizées en Martinique.

Un projet vidéo autour du harcèlement vient de commencer, en vue d'une projection en fin d'année.

La classe de CM2 a également suivi un cycle équitation.

Les trois classes de CM vont se rendre aux Archives Départementales de la Vienne.

La classe de Mme Corneille ira le 14 novembre.

Le 6 janvier, les classes de CE2-CM1 et de CE2 participeront à la confection du géant d'osier qui déambulera dans Poitiers à la fin de l'exposition « Traversée ». Les classes de Mmes André et Corneille participeront aussi à l'atelier le 9 janvier.

La classe de Mme Matard travaille autour du récit policier. Un album policier est en cours de réalisation à partir d'un album sans texte.

Les quatre classes de cycle 3 partiront en classe découverte à Saint-Lary Soulan (Pla d'Adet), du dimanche 22 mars au vendredi 27 mars. Une réunion d'information va être organisée le 9 janvier pour les parents concernés.

Une fiche récapitulatif le trousseau à constituer va être distribuée en amont de la bourse aux jouets et vêtements de ski organisée par l'APE.

## **4. Utilisation des moyens de l'école**

### **o Coopérative scolaire**

Pour l'année 2018-2019, la coopérative scolaire a bénéficié de 3631 € (APE), 250 € (mairie), 10 080 € (mairie pour classes découvertes cycle 2 et cycle 3), 1135 € (vente de chocolat), 1314 € (photos).

Les dépenses se sont élevées à 4825 € : 1555 € (Projet Ecole et cinéma), 118 € (achat de jeux de cour), 253 € (film de Noël), 397 € (participation OCCE), 2500 € (classe découverte à Lathus).

### **o Budget mairie**

Le budget de l'école pour l'année 2019 est de 32 973 euros.

Il est ventilé de la manière suivante :

- 28 € de fournitures par enfant
- 500 € de librairie par classe (et 400 € pour la bibliothèque de l'école)
- 11€ de fichiers pour les CP et CE1

- Environ 500 € sont dédiés au matériel pédagogique (cartes, jeux, etc)
- Environ 600 € de matériel informatique (ordinateur, souris)
- 9 800 € de transports
- 10 330 € pour la coopérative scolaire (subvention classes découvertes, subvention annuelle)
- Achat d'une armoire pour le nouvel atelier.

#### o APE

Nous remercions l'APE pour son efficacité lors du repli de la fête d'école au mois de juillet. Nous avons eu de nombreux retours positifs de cette soirée.

Lors de l'AG du mois de septembre, le bureau a été constitué et de nouvelles familles s'investissent dans l'APE.

Cette année, 25 euros vont être donnés pour chaque enfant de l'école, ainsi qu'une subvention de 4 000 € pour la classe de neige.

### 5. Hygiène et sécurité

#### o Travaux

Suite à l'ouverture de classe, l'atelier d'arts visuels a été déplacé dans la garderie. Nous remercions l'équipe périscolaire ainsi que les services techniques pour cet aménagement.

La municipalité nous a procuré rapidement du mobilier et la nouvelle classe a pu être installée pour la rentrée. Des portemanteaux ont été installés à côté de la classe de Mme Jaulin.

L'équipe enseignante demande s'il est possible de tailler la haie aux abords du rond-point menant à la salle des Arches. Lorsque les élèves y circulent, ils doivent descendre du trottoir et marcher sur la route.

Les représentants de parents ont reçu une question concernant la sécurisation des trottoirs devant les écoles. Chaque matin, des enfants roulent en vélo très vite devant les portails, notamment devant celui de l'école maternelle.

Le permis piéton permet de travailler cet aspect de la citoyenneté avec les enfants. Il s'agit visiblement d'un petit groupe d'enfants auprès desquels un rappel va être fait.

Une autre question concerne la fermeture des portes des WC enfants. Certains enfants s'amuse à ouvrir les portes pendant que leurs camarades y sont. La porte ne se ferme pas correctement, ou bien le loquet est facilement ouvrable de l'extérieur. Les parents souhaiteraient savoir s'il est possible de renforcer la fermeture de ces portes.

Il est uniquement possible de condamner l'ouverture extérieure, toutefois, si un enfant était coincé, il n'y aurait plus de moyen de lui ouvrir. Des rappels de règles de cour et de respect de l'intimité vont être dispensés.

Une dernière question de parents concerne les repas : des parents souhaiteraient savoir s'il est possible d'arrêter d'acheter du Nutella, des bonbons Haribo dans un souci sanitaire et écologique.

Les bonbons ne sont distribués qu'en fin d'année, au mois de juillet. Ils avaient été demandés pour marquer les derniers temps d'école, aucune autre distribution n'est faite par la municipalité.

Le Nutella (ou pâte à tartiner), en étant consommé de manière très ponctuelle, n'est pas un produit dangereux pour la santé. Il était jusque-là proposé deux fois par mois afin de permettre une rotation lorsque le goûter est constitué de pain. La municipalité étudie la possibilité d'utiliser une pâte à tartiner moins controversée, ou bien de supprimer complètement ce type de produit.

#### o PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un exercice incendie a été réalisé le 24 septembre, un exercice de confinement le 8 octobre. Les deux se sont très bien déroulés. La nouvelle alarme s'entend mieux que la précédente.

Un nouveau PPMS a été rédigé, prenant en compte l'évacuation et le confinement de la 9<sup>e</sup> classe, ainsi que du nouvel atelier.

### 6. Mise en œuvre du PEDT

Des parents s'interrogent sur la diminution constatée du nombre d'activités par niveau de classe proposées au TAP. En effet, les années précédentes, il y avait 2 voire 3 activités proposées par section et sur des jours et horaires différents ce qui permettait un choix plus important. Cette année seulement 1 ou 2 activités sont proposées par section. Les parents souhaiteraient savoir s'il s'agit d'un manque de personnels ou bien de budget.

La municipalité a rencontré des soucis d'organisation humaine : deux animateurs ont été absents. Le retour des titulaires est prévu après les vacances de décembre. La municipalité accorde une grande importance aux activités proposées et à leur richesse. De nouvelles activités vont être proposées à partir de janvier (musique avec l'association Symphonie).

Les représentants de parents transmettent le souhait des enfants de cycle 3 qui aimeraient accéder à des activités manuelles, habituellement réservées aux plus jeunes.

### 7. Place des parents à l'école

○ **Calendrier.**

6 décembre : Marché de Noël organisé par l'équipe périscolaire

10 décembre : Spectacle de Noël

19 décembre : Goûter de Noël

18 juin : Spectacle du Pôle Aliénor (classe de CE1a) / Spectacle de la chorale cycle 2

19 juin : Course des P'tits fondus

27 juin : Fête de l'école

Fait à ..... , le .....

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecole :

Le Secrétaire de séance :



A. CORNEILLE